Logo CFDT

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance des 13, 14 et 15 juin 2023

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

ASC : la CFDT tient ses promesses !
Sur proposition de la CFDT les élus du CSEE FSF ont acté la redistribution aux OD des excédents de gestion ASC 2022. Ainsi, dès le 1er juillet 2023, tous les OD ayant un compte validé pourront choisir une des 3 propositions suivantes, sur simple demande soit :
- 50 € de chèques lire (Crédit compte KALIDEA) ou
- 50 € de chèques culture (Crédit compte KALIDEA) ou
- 50 € de chèques vacances papier. Pensez bien à vérifier votre adresse de livraison.

Cette prestation « ETE CULTUREL » sera ouverte du 1er juillet au 30 septembre 2023.
Bonnes vacances d'été à toutes et tous !

Consultation sur la conception détaillée des aménagements des équipes FSF sur le site de Noisy Mont d'Est 2 (93)
La CFDT a attiré l'attention de l'entreprise sur la dégradation des conditions de travail qui attendent les salariés du site de Noisy-le-Grand Mont d'Est.

En effet, ce projet implique une réduction drastique de la surface et du nombre de postes de travail disponibles, corrélée à la mise en place des espaces dynamiques. Cette situation va inévitablement impacter l'organisation du travail des équipes, et compromettre l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés. Malgré les demandes et recommandations formulées par la CFDT, l'entreprise, via ses donneurs d'ordre, n'a jusqu'à présent pas pris en compte ces demandes légitimes.
La CFDT attend des réponses : elle reste mobilisée pour défendre les intérêts des salariés, poursuivre le dialogue social et demande un point de suivi à 3 mois, avec la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail.

Consultation sur l'évolution de l'organisation de la Division Responsabilité Sociétale Groupe

Le projet d'évolution de la DRS modifie en profondeur l'organisation de l'équipe DRS, principalement pour anticiper la nouvelle réglementation européenne sur le « reporting » des informations extra-financières (basée sur les trois socles : Environnement, Social et Gouvernance). Par ailleurs, la Fondation a quitté la DRS pour rejoindre la Direction de la Communication.
Le dossier présenté en dit peu sur ce que seront les critères, priorités et choix d'Orange en matière de RSE. Les ambitions semblent exprimées plutôt en moyens à mettre en oeuvre qu'en objectifs à atteindre. Le dossier se focalise donc sur l'adaptation de l'organisation. Il n'explique pas d'ailleurs en quoi « l'ESG est au coeur de notre plan stratégique, de notre modèle d'affaire » dans le nouveau plan stratégique d'Orange (comme cela est écrit dans le dossier), ni surtout en quoi cette nouvelle organisation servira cet objectif.
La CFDT a donc voté contre ce projet. En effet, nous ne comprenons toujours pas la finalité de cette organisation, qui ne nous semble pas répondre aux enjeux décisifs pour l'avenir de notre entreprise. Elle ne s'inscrit pas dans un projet de transformation nécessaire du modèle de notre entreprise, mais semble juste permettre de faciliter les réponses au futurs impératifs réglementaires.
De plus, nous restons très inquiets en ce qui concerne la charge de travail des salariés, qui sont déjà extrêmement sollicités alors que de nouveaux sujets arrivent, et le sous-dimensionnement manifeste de cette équipe pour faire face aux très nombreux enjeux RSE (ou ESG) actuels et futurs. La CFDT déplore également l'absence d'évaluation de l'accroissement de la charge de travail pour les équipes concernées.

Nous avons demandé un suivi en CSSCT, dans les 3 à 6 mois qui suivront la mise en place de cette évolution de l'organisation.

Consultation sur la conception détaillée des aménagements des équipes de la Direction de la Formation et du Développement des Compétences Groupe à Châtillon Gardens (92)

Les élus de la CFDT soulignent l'effort d'accompagnement des salariés par la Direction pour permettre leur emménagement vers leurs nouveaux locaux à Orange Gardens. Les salariés concernés regrettent toutefois la situation géographique de ce site qui entraînera un allongement du trajet domicile/travail pour une majorité d'entre eux. De plus, les difficultés d'accès au site de Gardens pourraient générer un manque d'attractivité pour les apprenants. Bien qu'il existe des synergies possibles avec les autres directions à Orange Gardens, il y a un risque de densification à court terme. Les élus CFDT s'interrogent également sur les conséquences sur l'organisation du travail. Pour ces raisons, la CFDT a voté contre ce projet.

Information sur le projet de transfert d'activités en provenance de DTSI, et du Secrétariat Général vers la DSEC et le projet de réorganisation interne de la DSEC

La Direction de la Sécurité Groupe (DSEC) organise et définit la fonction sécurité du Groupe pour gérer la sécurité et protéger les salariés du Groupe : actifs physique et digitaux. Pour une approche toujours plus transverse, efficace et opérationnelle, un projet d'évolution de l'organisation interne de la DSEC est présentée aux élus. Ce projet est constitué de 2 volets :
- Intégration d'activités de maîtrise d'ouvrage et d'expertise de services et solutions de sécurité en provenance d'Orange France, du Secrétariat Général et de la direction des Ressources Humaines Groupe au profit de l'efficacité des programmes de sécurité Groupe.
- Intégration du volet formation au sein du coeur de métier, dans l'objectif de favoriser la transversalité et répondre plus efficacement aux besoins de compétences.

Au total, transferts et recrutements inclus, les effectifs cible au 01/01/2024 seront de 167, hors recrutements 2024. La CSSCT SG a été mandatée pour éclairer le CSEE sur les impacts du projet de réorganisation interne de la DSEC.
La CFDT sera vigilante sur les évolutions de la nouvelle organisation cible. Une communication et un partage à destination de l'ensemble des équipes concernées est une des clés de la réussite de ce projet nécessaire à la sécurité, la protection des personnes, en particulier des salariés, des données Groupe, des données clients et de l'ensemble des biens immatériels et matériels, y compris les infrastructures des Systèmes d'Information et des Réseaux (IT&N).

Information sur la conception détaillée des aménagements des équipes FSF sur le site de Sablon à Metz (57)

Fin 2024, les 29 salariés du FSF du site Porte des Allemands iront sur le site des Sablons à Metz (57). La CFDT a identifié des points positifs, notamment pour rompre l'isolement de certains salariés. Néanmoins, elle émet des réserves pour un déménagement vers un site qui sera aménagé en espaces dynamiques.
De plus, la CFDT s'alarme de la non prise en compte des demandes formulées par les représentants du personnel concernant l'acoustique, les ambiances lumineuses et thermiques. D'autant plus, que nous avons reçu un refus des responsables de projet d'installer une climatisation au 3e étage de ce site, alors que les autres étages sont climatisés. Lors de la consultation prévue au mois d'août, les élus CFDT manifesteront de nouveau leur désaccord et utiliseront tous les moyens d'action pour que les salariés ne subissent pas de dégradation de leurs conditions de travail.

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance des 13, 14 et 15 juin 2023
Documents
FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance des 13, 14 et 15 juin 2023